

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE SERVICE

Société STRATUS PACKAGING

CHAMPS D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à toute vente de produits ou de prestation de service proposés par les entités du groupe STRATUS PACKAGING.

Les présentes conditions sont mises à la disposition de l'acheteur, préalablement à la commande, comme visé à l'article L.441-1 du Code de Commerce. Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toute autre condition générale d'achat pouvant émaner de l'acheteur.

PRIX

Les ventes sont réalisées dans les conditions de prix en vigueur le jour de la signature de la commande. Les tarifs font l'objet de mises à jour régulières en fonction des variations des conditions d'achat. Ils sont donc susceptibles d'être modifiés sans préavis mais seront toujours disponibles sur simple demande de la part du client.

Les prix annoncés par la société STRATUS PACKAGING s'entendent toujours hors taxes. En cas d'escompte pour paiement comptant, celui-ci sera déduit du chiffre d'affaires taxable, le montant de la TVA déductible par le client sera donc diminué du montant de celle afférente à l'escompte.

La société STRATUS PACKAGING se réserve enfin le droit de réviser le prix de vente annoncé en cas de

variation du prix des matières premières où consommables ou d'une variation monétaire > à 2%.

COMMANDES

Toute commande passée par le client est formalisée et devient définitive par la signature d'un bon de commande définissant les produits commandés, les éventuelles conditions de livraison ainsi que le prix total T.T.C. convenu.

Une commande conclue ne peut être modifiée ou annulée par le client, sauf acceptation écrite de la société STRATUS PACKAGING qui se réserve de requérir du client tous les éléments justifiant sa demande.

Toutefois, aucune modification ou annulation ne seront plus acceptées après le début de la mise en production.

Dans ce cas, la société STRATUS PACKAGING se réserve le droit de facturer le client à hauteur des travaux déjà engagé.

DÉLAI

Le délai de livraison des marchandises ou de mise à disposition est donné à titre indicatif. Ce délai s'entend à la condition d'un accès conforme au lieu de livraison convenu et du respect des conditions de paiement. Les dépassements des délais de livraison ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts, à retenue et/ou annulation des commandes en cours.

RÈGLEMENT

Le règlement des factures se fait en fonction des accords négociés avec le service financier de la société STRATUS PACKAGING et dans le strict respect de la loi L.M.E.

Les clients facturés en France bénéficient d'un délai maximum conforme à la loi LME, soit 45 jours fins de mois ou 60 jours nets à compter de l'émission de la facture.

Les clients hors de France bénéficient des mêmes dispositions.

En cas de retard ou défaut de paiement d'une échéance totale ou partielle, de cession, de remise en nantissement, d'apport en société de

son fonds de commerce ou de son matériel par l'acheteur ou en cas de faillite, de liquidation des biens, règlement judiciaire ou cessation de paiement, la totalité des sommes dues à la société STRATUS PACKAGING, à quelque titre que ce soit, sera immédiatement exigible, et ce, sans mise en demeure ni autre formalité.

Toute somme demeurée impayée à l'échéance convenue porte de plein droit intérêt aux conditions indiquées en pied de facture, ce taux ne pouvant être inférieur à 3 fois le taux de l'intérêt légal majoré de 2 points par période de 30 jours.

En cas de non paiement d'une facture à son échéance, la société STRATUS PACKAGING sera autorisée à augmenter son montant de 10% avec un minimum de 400 Euros sans préjudice des intérêts de retard contractuellement prévus.

MISE À DISPOSITION DES PRODUITS

Sauf dans les cas où la livraison des produits a été expressément convenue avec le client, la société STRATUS PACKAGING informe le client de la mise à disposition des produits au sein de ses ateliers.

Le client dispose alors d'un délai de 10 jours ouvrés afin de récupérer les produits. Passé ce délai, la société STRATUS PACKAGING sera en droit de facturer des frais de stockage sur la base d'un montant de 15 euros le m2 carré et par mois.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ

Conformément à la loi du 12 mai 1980 (n°80335 art.1), la société STRATUS PACKAGING conserve la propriété de la marchandise livrée jusqu'au complet paiement de l'intégralité du prix et des accessoires. Les risques sur la garde de la marchandise sont transférés à l'acheteur dès le jour de la mise à disposition. En cas de non-paiement partiel ou total, la société STRATUS PACKAGING peut demander soit la restitution de la marchandise aux frais de l'acheteur, soit le paiement immédiat de toutes les sommes dues.

En application de la loi 85-98 du 25 janvier 1985, toutes les matières premières et documents confiés par le client, ainsi que les travaux réalisés

par la société STRATUS PACKAGING constituent un gage affecté au paiement. Ces éléments peuvent faire l'objet d'une rétention par la société STRATUS PACKAGING en cas de non respect d'une obligation par le client, et ce, pendant toute la durée de ce manquement.

RÉCLAMATIONS AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ STRATUS PACKAGING

Suite à la réception des Produits, le Client doit procéder à un contrôle à réception (Voir préconisations au tableau ci-dessous) . Ce contrôle doit être quantitatif et qualitatif. Les contestations relatives à la conformité des Produits doivent être exprimées par écrit, adressé par mail au service qualité (coordonnées en annexes) de la société STRATUS PACKAGING dans les délais suivants :

- contestation relative à la quantité livrée : à réception, avec réserves signées et tamponnées émises sur le récépissé du transporteur;
- contestation relative à la qualité : délai de 4 mois maximum à compter de la date de livraison .

L'absence de contestation dans les délais susmentionnés vaut réception et acceptation des Produits, interdisant toute réclamation ou tout recours ultérieur.

Toute exploitation et/ou utilisation sous quelque forme que ce soit des Produits livrés, alors même que ces derniers n'auraient pas fait l'objet d'une réclamation, vaudra acceptation définitive et validation irrévocable sans réserve des dits Produits.

DÉTERMINATION DU NIVEAU DE QUALITÉ ACCEPTABLE (NQA) :

Un « lot » s'entend comme étant un ensemble de produits identiques (même référence) fabriqués sous un même ordre de fabrication.

Les notions de défaut, de criticité et de Niveau de Qualité Acceptable (NQA) sont traduites dans le tableau ci-dessous :

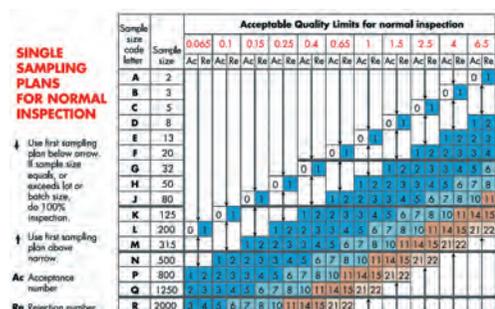
	NQA	Définition
Défaut critique / rédhitoire	0.4	Un défaut critique est un défaut qui est susceptible de conduire à un manque de sécurité pour le conditionneur et l'utilisateur, d'arrêter une chaîne automatique de conditionnement ou de rendre l'article inutilisable ou invendable.
Défaut majeur	1.5	Un défaut majeur est un défaut qui nécessite des dispositions particulières pour la mise en œuvre de l'article et/ou qui nuit à la valeur commerciale du produit.
Défaut mineur	4	Un défaut mineur est un défaut nuisant peu à l'utilisation et/ou à l'aspect.

Défaut (caractéristiques)	Criticité	NQA %	Contrôle à Réception
<ul style="list-style-type: none"> Absence ou illisibilité de mentions légales et/ou d'utilisation, et autres textes. Impression non conforme au BAT validé. Mélanges de références dans un rouleau Défaut compromettant la sécurité du client final Défaut rendant le produit inutilisable pour son usage prévu Reptiquage impossible confirmé par les tests laboratoires Stratus Défaut empêchant la mécanisation Erreur d'identification Non-respect du fait de Stratus d'une spécification légale ou technique 	Rédhitoire Critique	0,4 %	<p>A réaliser par le client</p> <p>A réaliser par le client</p>
<ul style="list-style-type: none"> Décalage de la découpe supérieure à 1,5 mm par rapport à l'impression Absence d'identification des cartons Mélange de références dans un carton Défaut perturbant notablement la mécanisation Défaut qui risque d'altérer de façon notable l'utilisation normale du produit et/ou nuisant à l'image de marque Défaut esthétique visible du premier coup d'œil à 40 cm Non-respect de l'emballage ou de la palettisation spécifiée dans le CDC conditionnement Erreur quantité hors tolérance UNFEA 	Majeur	1,5%	<p>A réaliser par le client</p> <p>A réaliser par le client</p>
<ul style="list-style-type: none"> Défaut qui affecte la valeur commerciale du produit Impression conforme au BAT validé par le client avec une erreur. Défaut esthétique visible du premier coup d'œil à 20 cm Bobine détendue 	Mineur	4%	<p>A réaliser par le client</p> <p>A réaliser par le client</p>

Le NQA indique le taux maximal de produits défectueux pouvant être tolérés et donc présents dans le lot contrôlé.

Les règles d'échantillonnage appliquées répondent à la norme AFNOR ISO 2859-1.

SAMPLING SIZE CODE LETTERS ISO2859-1 (ANSI/ASQC Z1.4)							
Lot size	General inspection levels			Special inspection levels			
	I	II	III	S1	S2	S3	S4
2 to 8	A	A	B	A	A	A	A
9 to 15	A	B	C	A	A	A	A
16 to 25	B	C	D	A	A	B	B
26 to 50	C	D	E	A	B	B	C
51 to 90	C	E	F	B	B	C	C
91 to 150	D	F	G	B	B	C	D
151 to 280	E	G	H	B	C	D	E
281 to 500	F	H	J	B	C	D	E
501 to 1 200	G	J	K	C	C	E	F
1 201 to 3 200	H	K	L	C	D	E	G
3 201 to 10K	J	L	M	C	D	F	G
10 001 to 35K	K	M	N	C	D	F	H
35 001 to 150K	L	N	P	D	E	G	J
150 001 to 500K	M	P	Q	D	E	G	J
500 001 and over	N	Q	R	D	E	H	K



Une réclamation sera acceptée par la société STRATUS PACKAGING dans la mesure où le défaut se révèle avéré (à minima mineur donc) et si le lot qualité présente un taux de rebuts supérieur au NQA induit par la criticité du défaut.

En cas de réclamation de la part du client, la société STRATUS PACKAGING pourra se déplacer dans les locaux du client pour constater l'état des Produits livrés et arrêter d'un commun accord avec l'Acheteur les conséquences de la non-conformité ainsi que la répartition des frais y afférents.

L'acheteur s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin, sans

l'accord préalable et écrit de la société STRATUS PACKAGING.

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ STRATUS PACKAGING

La société STRATUS PACKAGING apporte le plus grand soin à la production et à la livraison de ses produits.

Cependant, en cas de retard de livraison, malfaçons ou de défauts dûment reconnues par la société STRATUS PACKAGING selon les critères définis ci-avant, et à l'exception de la réparation des dommages corporels, l'obligation de la société STRATUS PACKAGING sera forfaitairement limitée à la réparation des seuls dommages directs et au remplacement des quantités défectueuses, ce y compris au titre de la garantie légale des vices cachés.

En tout état de cause la société STRATUS PACKAGING ne sera pas tenue à l'indemnisation des dommages indirects et immatériels (tels que notamment pertes de production, d'exploitation et de profit, préjudice commercial et autres frais) et sa responsabilité ne saurait excéder, quel que soit le fondement juridique invoqué, par évènement le montant HT de la commande litigieuse.

La réclamation effectuée par le client de la société STRATUS PACKAGING ne suspend pas l'obligation de paiement des marchandises concernées.

Aux termes des présentes, les dommages directs sont définis comme étant ceux qui sont induits directement par le fait dommageable, c'est à dire relevant sans contestation possible du lien de causalité.

Les dommages indirects sont ceux résultant de l'aggravation d'un dommage initial ou de l'apparition d'un nouveau dommage rattaché à un dommage direct.

RETOUR DES PRODUITS

Les retours de marchandises doivent obligatoirement faire l'objet de l'accord préalable de la

société STRATUS PACKAGING et doivent être adressés en franco de port et sous emballage. La société STRATUS PACKAGING n'accepte en aucun cas les notes de crédit établies d'office et les déductions directes sur factures non justifiées par des crédits correspondants de sa part.

Le remboursement pourra être différé jusqu'à la récupération des Produits par la Société STRATUS PACKAGING ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve d'expédition des Produits, lorsque les produits sont renvoyés par le Client.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les clichés, formes de découpe, dessins, graphismes, ainsi que tout outillage créés par la société STRATUS PACKAGING ou tout travail impliquant une activité créatrice au sens de la législation sur la propriété littéraire et artistique, restent la propriété exclusive de la société STRATUS PACKAGING.

De plus, la passation d'une commande portant sur la reproduction d'un élément bénéficiant d'une protection au titre de la propriété intellectuelle ou industrielle implique de la part du client, l'affirmation de l'existence d'un droit de reproduction à son profit. En cas de litige, le client s'engage à couvrir l'intégralité des frais, amendes et dommages et intérêts auxquels pourrait être exposée la société STRATUS PACKAGING en raison d'une commande passée auprès d'elle par le client.

ASSURANCE

Les marchandises de toute nature et objet divers appartenant à la clientèle et qui sont confiés à la société STRATUS PACKAGING, ne sont garantis contre aucun risque, notamment de détérioration, vol, accident ou perte. Le Client fera son affaire personnelle de l'assurance de ces biens.

ARCHIVAGE - PREUVE

La société STRATUS PACKAGING archivera les bons de commandes et les factures sur un

support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil.

Les registres informatisés de la société STRATUS PACKAGING seront considérés par toutes les parties concernées comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ - RGPD

Le Client pourra exercer son droit individuel d'accès et de rectification auprès de la société STRATUS PACKAGING, conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, pour l'ensemble des informations communiquées dans le cadre de la présente relation commerciale.

En adhérant aux présentes conditions générales, le Client consent à ce que la société STRATUS PACKAGING collecte et utilise ses données pour la réalisation du présent contrat. En saisissant son adresse email sur l'un des sites de la société STRATUS PACKAGING, le Client consent à la réception des emails et appels téléphoniques contenant des informations et des offres promotionnelles concernant des produits édités par la société STRATUS PACKAGING et ses partenaires. Le Client peut se désinscrire à tout instant, en cliquant sur le lien présent à la fin des emails de la société STRATUS PACKAGING, ou en contactant la société STRATUS PACKAGING par LRAR, ou en s'inscrivant sur la liste téléphonique d'opposition au démarchage.

DIVISIBILITÉ

Si l'une des clauses des présentes conditions générales venait à être déclarée nulle par une décision de justice, cette nullité ne saurait emporter la nullité de l'ensemble des autres clauses, qui continueraient à produire leur effet.

NON RENONCIATION

Le fait, pour les parties, de ne pas se prévaloir à titre temporaire ou permanent d'une ou plusieurs clauses des présentes conditions

générales, n'emportera en aucun cas renonciation à se prévaloir du reste des conditions générales.

ENVOI DE DOCUMENTS

Sauf accord contraire des Parties exprimé par écrit et de manière non équivoque, les documents contractuels émanant de la société STRATUS PACKAGING sont transmis au client par courrier électronique et/ou sous toute autre forme appropriée. Toutes les transmissions effectuées à l'adresse de courrier électronique indiquée par le client sont considérées comme reçues par l'Acheteur le jour même de leur envoi.

FORCE MAJEURE

La société STRATUS PACKAGING ne peut être tenue responsable des conséquences dommageables résultant d'une inexécution ou d'un retard d'exécution de leurs obligations du(e) notamment à l'un des cas de force majeure tel que défini par la loi ou communément retenu par la jurisprudence, à un incendie ou des intempéries, une grève ou un blocage d'ampleur nationale entraînant une pénurie de matières premières ou de transport, à des insurrections, émeutes ou guerres, à une grève interne quelle qu'en soit la cause, ou à un déséquilibre contractuel significatif au détriment de l'une des Parties, consécutif à un changement imprévu de circonstances extérieures aux Parties (notamment en cas de variation importante du prix des matières premières, de difficultés d'approvisionnement en matières premières ou d'application de toute prescription ou restriction légale ou réglementaire nouvelle affectant de manière significative les processus de fabrication).

Il en sera de même en cas de pandémie ou d'épidémie de quelque nature que ce soit, entraînant la fermeture administrative obligatoire des entreprises (ateliers de productions et sites administratifs de gestion) ainsi que la réduction des activités économiques des sociétés du groupe STRATUS, quelle qu'en soit la cause.

En cas de survenance de l'un de ces événements, la société STRATUS PACKAGING en informera immédiatement son cocontractant afin de négocier les conditions de la poursuite de la relation contractuelle.

Si la durée de l'impossibilité d'exécution est supérieure à trente (30) jours, la société STRATUS PACKAGING s'engage à rencontrer le client dans un délai de 8 jours afin de négocier de bonne foi une adaptation du Contrat. Les Parties feront chacune leurs meilleurs efforts afin de réduire les effets du cas de force majeure. Si aucun accord raisonnable ne peut être atteint, chaque Partie pourra résilier unilatéralement le Contrat.

DROIT DE RÉTENTION – RÉSILIATION DU CONTRAT

D'une manière générale, si le client ne respecte pas ou manifeste sa volonté de ne pas exécuter l'une de ses obligations (notamment mais sans limitation, paiement des factures dans les délais, obligation de confidentialité ou liée à la propriété intellectuelle, bonne foi, etc.), la société STRATUS PACKAGING est en droit de réclamer au client l'enlèvement et le paiement des quantités fabriquées et de mettre fin de plein droit au Contrat, aux torts exclusifs du client, en le considérant comme résolu après mise en demeure par lettre RAR restée sans effet pendant huit (8) jours. Une telle résolution ne pourra en aucun cas limiter le droit de la société STRATUS PACKAGING, qui subit le manquement contractuel, de conserver tout acompte perçu et de réclamer au client responsable du manquement, des dommages et intérêts afin de compenser son préjudice.

CONFIDENTIALITÉ

Toutes les informations quelle qu'en soit la nature, la forme et l'objet, divulguées par quelque moyen que ce soit par la société STRATUS PACKAGING dans le cadre de la négociation et l'exécution du présent Contrat, sont strictement confidentielles et ne pourront

donc pas être divulguées, utilisées, copiées, reproduites et/ou dupliquées par le client sans l'accord préalable et écrit de la société STRATUS PACKAGING. Cette obligation de confidentialité perdurera cinq (5) ans après la fin du Contrat pour quelque cause que ce soit.

JURIDICTION

En cas de contestation, seul le tribunal de Commerce de Bourg en Bresse sera compétent, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs pour tout litige avec des clients commerçants.

Les domiciliations d'effets et nos acceptations de règlements n'apportent ni novation, ni dérogation à cette attribution de juridiction.

Signature du client "Bon pour acceptation" et cachet de l'entreprise :

Nom du client :

Date et lieu :